



# Zachée

Louis Edouard Cestac

Eglise Sainte Marie

« *Fratelli tutti !!* » « *Heureux les artisans de paix !!* »  
« *Heureux les persécutés à cause de mon Nom !!* »

## Ça tombe bien !

... cette fête de Toussaint tombe « à pic »... ce temps de prière est le (très) bien venu ! Oui, ouvrons nos cœurs au Maître du Temps et de l'Histoire !! pour qu'il nous donne la force de traverser et ce temps du Covid-19 et ces moments de terreur et d'effroi. Lisons-le attentivement, et soyons « imbibés » de ce texte des Béatitudes ! Vivons-en ! **PB**



« L'enfance sait ce qu'elle veut. Elle veut sortir de l'enfance. » (Jean Cocteau)

## Non-croyant, non-pratiquant ?

Les funérailles à l'église sont-elles réservées aux seuls pratiquants réguliers ? Non, bien sûr. C'est le baptême qui rassemble les chrétiens, et à partir de lui qu'on célèbre la vie du défunt. Tout est aussi histoire de bon sens. Si, dans ses dernières volontés, la personne refuse des funérailles chrétiennes, il n'y a pas de raison d'outrepasser sa demande. Idem si toute la famille est très éloignée de la vie religieuse. Une simple prière à la maison, au cimetière ou au funérarium ? Lors de la messe dominicale qui suit l'enterrement ? Il faut trouver le bon équilibre entre la cohérence de la vie du défunt et la proposition bienveillante de la paroisse qui célèbre ses funérailles.

## Textes bibliques de ce jour...

Ap 7, 2-4.9-14 ; Ps 23 ;  
Jn 3, 1-3 ; Mt 5, 1-12a

## Les Funérailles...

73% des décès ont lieu à l'hôpital ou dans un Ehpad. 38% des défunts sont incinérés. 62% sont inhumés. 74% des funérailles se déroulent avec une cérémonie religieuse et 26% avec une cérémonie civile.



## La célébration des obsèques...

Dans ce cas, deux types de cérémonies catholiques sont possibles : la **bénédiction** – la plus fréquemment choisie – ou la messe avec eucharistie, obligatoirement célébrée par un prêtre. Le choix s'effectue en fonction des croyances et de la pratique religieuse du défunt et de ses proches.

## L'Eglise et la crémation...

Dans le monde occidental, depuis les origines du christianisme, les corps des défunts sont déposés en terre, dos au sol, le visage tourné vers le ciel. Une attitude qui évoque l'attente de la Résurrection qui vient « relever » chacun du sommeil de la mort pour entrer dans une vie nouvelle. L'incinération des corps était une pratique de l'Empire romain et les chrétiens ne l'ont pas conservée car elle peut exprimer une forme de dédain à l'égard du corps.

Depuis quelques décennies, cette pratique est revenue parmi nous, pour diverses raisons (économiques, notamment). L'Église accompagne cette demande des familles, mais en proposant toujours d'honorer le mieux possible le corps du défunt qui n'est ni oublié ni anéanti, mais remis entre les mains de Dieu. C'est pourquoi les funérailles à l'église sont célébrées en présence du corps et jamais en présence des cendres. De la même manière, l'Église demande que les cendres soient déposées dans un espace mémoriel digne pour que chacun puisse vivre le temps du deuil. La dispersion des cendres n'est donc pas conseillée.

## En cas de Covid...

Si une personne décède de cette maladie, ou est porteuse du virus, toute toilette mortuaire et soins de conservation sont interdits. La mise en bière est immédiate. Depuis un décret de Juin 2020, les cérémonies funéraires ne sont plus limitées à 20 personnes mais à 30. En zone d'alerte le temps convivial suivant l'enterrement (en salle polyvalente, à domicile...) peut toutefois être soumis à des restrictions d'effectifs. Les gestes barrière restent évidemment recommandés.



## Les Français et leurs tombes...

À la Toussaint, 34 % des Français interrogés déclarent se rendre «*systématiquement*» dans un cimetière où repose un proche, 16 % le font «*parfois*» tous les trois ou quatre ans, 4 % déclarent le faire en alternance avec d'autres membres de leur famille, 34 % déclarent ne pas se rendre au cimetière à cette occasion et 12 % ne pas avoir de défunt ou de tombe à visiter. En dehors de la Toussaint, les Français interrogés se rendent au cimetière à la date anniversaire du décès d'un proche (18 %), à la date anniversaire de sa naissance (15 %), pendant des vacances (13 %), pour des fêtes religieuses (12 %), pour la Fête des pères ou des mères (10 %). Au final, 17% des Français interrogés déclarent se rendre au cimetière tous les mois, 20 % quatre à dix fois par an, 39 % une à trois fois par an, 24 % jamais. Lorsqu'ils se rendent au cimetière, les personnes se recueillent (71%), apportent des fleurs (62 %), entretiennent ou nettoient le monument (62 %). La visite sur la tombe d'un proche reste pour les Français interrogés la première manière d'entretenir la mémoire d'un proche (40%), devant le fait de «*penser à lui sans se recueillir*» (38%) ou de fleurir sa tombe (13 %).

## «Europe, retrouve-toi toi-même !»

Le pape François «*rêve d'une Europe amie de la personne et des personnes*», a-t-il affirmé dans une lettre publiée mardi 27 octobre, à l'occasion - entre autres - des 40 ans de la fondation de la Commission des évêques de l'Union européenne (Comece). Dignité humaine, accueil migratoire, «*saine*» laïcité, solidarité... Dans le contexte de pandémie de Covid-19, il a réaffirmé sa certitude que «*l'Europe a encore beaucoup à donner au monde*». «*Europe, retrouve-toi toi-même ! Retrouve donc tes idéaux qui ont des racines profondes. Sois toi-même !*», a-t-il encore exhorté, en reprenant l'appel de Jean-Paul II.

## Les Orphelins en France...

En 2015, la France comptait environ 610 000 orphelins de moins de 25 ans. Il n'existe plus d'orphelinats à proprement parler en France, mais des foyers de l'enfance, gérés au niveau départemental par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) n'existe quant à elle plus depuis 2010.

En France, les familles d'accueil sont en réalité le foyer d'un assistant familial, une profession rémunérée par l'État. Environ 70 000 enfants sont ainsi accueillis au sein des foyers de 50 000 assistants familiaux. Aucun diplôme n'est nécessaire pour exercer cette profession, mais il faut suivre un stage de 60 h puis une formation théorique de 240 h.



« Et nul ne sait où s'en va la nuit. Et nul ne sait où coule le vin. »  
(Leonard Cohen)

« Je suis reconnaissant à tous ceux qui m'ont dit non. C'est grâce à eux que je suis moi-même. » (Einstein)



L'Eglise Sainte-Marie est sur Facebook :

« **Eglise Sainte-Marie L.E Cestac Anglet.** »

... messe diffusée en direct le Samedi à 19h, sauf pendant le confinement. Le 2, Jour des défunts, sur Facebook, enregistrement toute la journée....

## News-confinement.

- Eglise ouverte chaque jour... au recueillement, au silence, à la réflexion, à la prière...

- Le Katé : les rencontres sont reportées jusqu'en décembre ou ... C'est dire si l'éducation religieuse des enfants repose encore plus sur la responsabilité des parents.

- La feuille liturgique dominicale et Zachée seront chaque fin de semaine sur les tables du fond de l'église. Ils seront aussi « en ligne » sur le site internet de la paroisse et sur Facebook. Comme pour le Confinement 1.

## Endormis dans l'Espérance de la Résurrection...

Dimanche 1er Novembre : Thomas ALBERCA - Familles DUFOURCQ-LACARRA - Maïté et Jean-Bernard ETCHEVERRY - Pierre-Arnaud IDIEDER - Beñat TRECU - Antoine LAFARGUE - Jean TEULÉ - Anne-Marie PRADINES - Jean THIERRY - Loulou CURUTCHET - Familles TERRET-ROUGIER - Kiki et Serge DUBOSCQ - Marianne LARCADE - Jean et Angèle LUC - Robert et Nicole LAFOURCADE - Bernard LAFFARGUE - Jean CAZAUGADE. Et (2/11) : Scarlett SANTINI - Eric GRANDURY - Colette NICOLAS - Eloy GONZALEZ -

Dimanche 8 Novembre - Les intentions de messe du Confinement sont reportées à l'année 2021.

Ne me laissez pas à l'église... je viens chez vous ! Signé Z (comme Zachée)

**Responsable :** Pierre BORDAGARAY, curé. **Mise en page :** Françoise BARLAND et Dany NOGUEZ

**Coordonnées de la paroisse :** Tél : 05 59 03 76 00 / 06 75 86 10 08

**E.mail :** [anglet.stemarie@orange.fr](mailto:anglet.stemarie@orange.fr) et pour Zachée : [zachée@eglise-sainte-marie-anglet.fr](mailto:zachée@eglise-sainte-marie-anglet.fr)

[www.eglise-sainte-marie-anglet.fr](http://www.eglise-sainte-marie-anglet.fr)